

Info négos

Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec s.l. 1500 

Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec s.l. 2000



Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec s.l. 4250



Fraternité des constables spéciaux d'Hydro-Québec s.l. 4785



Syndicat des employé(e)s de réseau d'Hydro-Québec s.l. 9867



Syndicat Professionnel des Scientifiques de l'IREQ



Volume 1, no 4 – 19 septembre 2013

ENTENTE DE PRINCIPE RENOUVELLEMENT ANTICIPÉ DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Tôt ce matin, le 19 septembre, suite à une nuit intense de négociations, une entente de principe est intervenue entre Hydro-Québec et le front commun syndical constitué maintenant de six (6) syndicats, soit le 1500, le 2000, le 4250, le 4785, le 9867 et le SPSI représentant plus de 15 000 membres.

Cette entente survient après plus de deux (2) mois de négociations et touche l'ensemble des enjeux traités, soit la rémunération (salaire, primes, allocations, indemnités et régime d'intéressement), le régime de retraite, les avantages sociaux et l'Emploi.

Les comités exécutifs provinciaux seront convoqués au cours de la semaine prochaine afin de décider de la recommandation à faire aux membres. Suivra, par la suite, une tournée d'assemblées générales afin de permettre aux membres de voter sur l'entente de principe.

Nous vous rappelons de bien attendre que votre propre syndicat vous convoque et vous présente l'entente de principe ; il n'appartient qu'à vous de juger des fruits de nos négociations!